

Communiqué

Toulouse, le 30 septembre 2025

Ligne Nouvelle du Sud-Ouest : le Tribunal Administratif confirme la poursuite des travaux sur les Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse – AFNT.

Le Tribunal Administratif de Toulouse rend une nouvelle fois un verdict positif dans le cadre d'une requête en référé-suspension portée par les amis de la terre Midi-Pyrénées contre l'arrêté du préfet de la Haute-Garonne portant autorisation environnementale des Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT).

Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine et président de la Société du Grand Projet du Sud-Ouest (SGPSO), Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Sébastien Vincini, président du Département de la Haute-Garonne, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, toutes les présentes et tous les présidents des collectivités membres de l'Établissement public SGPSO saluent cette décision et se réjouissent que les travaux des AFNT, engagés depuis février 2024, puissent se poursuivre notamment au bénéfice des mobilités quotidiennes décarbonées.

Les collectivités saluent la qualité du partenariat avec l'État et SNCF Réseau qui se traduit aujourd'hui sur le terrain par le travail de plusieurs centaines d'experts à l'œuvre dans tous les domaines, 1 300 sondages géotechniques réalisés sur la Ligne Nouvelle cet été et 1 800 hectares acquis à date. Les AFNT constituent un chantier majeur qui avance au rythme prévu grâce à la mobilisation des partenaires financeurs et de la maîtrise d'ouvrage et ce, au bénéfice des futurs usagers : ils sont une réponse concrète aux besoins de mobilité décarbonée du quotidien des habitants de l'agglomération toulousaine, de la Haute-Garonne et plus largement du Sud-Ouest.

« Nous en sommes à 10 décisions de justice en faveur de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest. Ce jugement du Tribunal Administratif de Toulouse est important car il permet la poursuite des travaux des Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse selon l'agenda prévu. Dans un contexte budgétaire contraint, nous demeurons très attentifs à la maîtrise de l'avancement du chantier. Retarder ce dernier engendrerait nécessairement des coûts supplémentaires pour les contribuables, ce qui n'est pas acceptable. La Ligne Nouvelle du Sud-Ouest répondra aux besoins des habitants en termes de mobilité, d'écologie et de qualité de vie. Son chantier mobilise déjà depuis 18 mois de nombreuses entreprises et offre une opportunité unique pour l'emploi et le développement local. » a déclaré le président de la Région Nouvelle-Aquitaine et président de l'Établissement public SGPSO, Alain Rousset.

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a notamment déclaré que « le tribunal administratif de Toulouse a une nouvelle fois considéré que le chantier de la LGV Toulouse-Bordeaux se faisait en toute légalité et pour l'intérêt général, cette décision réaffirme l'importance des Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse pour répondre aux besoins de mobilité quotidienne des habitants de la Région Occitanie. Dans un contexte de forte croissance démographique de notre territoire, il est indispensable de proposer, dès aujourd'hui, des solutions de déplacements décarbonées, accessibles à tous et qui participent à la préservation de notre planète. Le train est incontournable pour désenclaver la région Occitanie et être au rendez-vous de la neutralité carbone en 2050. La Région réitère son engagement plein et entier pour ce projet de LGV et assurer sa mise en service dans les délais prévus. »

Sébastien Vincini, président du Département de la Haute-Garonne, a déclaré « saluer cette décision qui répond à l'urgence à agir en matière de développement des mobilités décarbonées. Le Département, deuxième collectivité d'Occitanie partenaire des AFNT, continue à investir pour améliorer les mobilités du quotidien des Hauts-Garonnais. L'offre ferroviaire permise par le doublement des voies au Nord de Toulouse permettra de faciliter les déplacements quotidiens et viendra en complément des projets structurants d'ores et déjà lancés par le Département en matière de mobilités douces. »

Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, a déclaré « Les travaux des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse ont commencé en février 2024. Le chantier de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest qui a pour objectif de relier Toulouse à Paris en 3h10 à l'horizon 2032 et ce en préservant le climat est donc une réalité sur le terrain. Il est indispensable de mener à terme ces aménagements qui viendront se connecter à la ligne C du métro pour offrir de nouvelles solutions de mobilités aux habitants de notre métropole. »

Les partenaires de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest



Contacts presse :

Société du Grand Projet du Sud-Ouest

Géraldine Bur - / 06 84 04 94 63

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid Belhadj - presse@nouvelle-aquitaine.fr / 05 57 57 02 75

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Lisa Mazières – lisa.mazières@laregion.fr - 05 61 33 54 71 / Port. 06 31 97 23 05

service.presse@laregion.fr - Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 – Montpellier : 04 67 22 81 31